

Questions fréquemment posées

Quel est l'objectif du CFSF ?

L'objectif est de:

- Offrir une opportunité aux candidats souhaitant réaliser une formation universitaire supérieure à fin qu'ils se qualifient et soient en mesure de fournir une formation adéquate aux futurs communicateurs de l'Église dans les instituts de formation locaux, les facultés de communication (et de théologie) et les grands séminaires
- Elargir la base de prêtres, diacres, religieux et laïcs qualifiés, compétents pour développer le ministère de la communication des Églises locales. En particulier, le fonds soutient le développement de futurs et potentiels coordinateurs nationaux ou régionaux de communication au sein des Conférences épiscopales des pays d'Afrique, d'Asie et d'Amérique latine, et aussi d'Europe centrale et orientale.

Qui peut poser sa candidature ?

Prêtres, religieux, diacres permanents et laïcs, hommes et femmes, soutenus par leur Evêque et/ou leur Supérieur (religieux et religieuses) et ayant une capacité (y compris une expérience pratique) et un intérêt avéré pour le travail dans le domaine de la communication.

Veuillez noter que les demandes doivent être soumises par l'autorité ecclésiastique ~~respective~~ représentant une institution de l'église (Institution requérante : diocèse, congrégation, etc.). Par conséquent, les **demandes envoyées par des candidats eux-mêmes ou elles-mêmes, sans ce soutien clairement indiqué, ne peuvent être prises en considération.**

Je suis originaire d'Europe occidentale / d'Amérique du Nord, puis-je postuler ?

Non, seules les personnes originaires des pays d'Afrique, d'Asie et d'Amérique latine, peuvent postuler pour ce fonds. Les candidats d'Europe centrale et orientale (y compris l'Asie centrale) et du Caucase peuvent également postuler, mais leur demande doit être soumise via RENOVABIS [ici](#).

Quelle est la date limite de dépôt des candidatures ?

L'appel à candidatures est actuellement ouvert et **sera clôturé le 7 mars 2023.**

Y a-t-il des avantages au-delà du soutien financier ?

Le fonds peut offrir un soutien financier pour :

- Participer au réseau de boursiers et d'anciens boursiers de la FCSF

- Recevoir des conseils relatifs aux difficultés (par exemple, les visas) ou questions liées aux études en communication et médias, si nécessaire (littérature, sujets de thèse, etc.)
- Pour la réalisation des stages, des cours de langue, des recherches sur terrain, l'obtention d'équipements ou la participation à des conférences. Dans ces cas, et si jugé nécessaire, un soutien financier partiel peut être accordé à nos boursiers, durant leurs études.

Quelles sont les conditions de candidature ?

Pour postuler, vous devez fournir les éléments suivants (avant le 7 mars 2023) :

- Les formulaires de [demande](#) et de [budget](#), dûment remplis
- Curriculum Vitae
- Titres universitaires, diplômes et autres certificats pertinents
- Motivation personnelle (100-300 mots)
- Recommandation d'un responsable d'église
- Engagement mutuel signé par vous et le représentant légal de l'institution requérante
- Confirmation par la conférence épiscopale (évêque ou coordinateur national de la communication responsable des médias et de la communication) ou par le supérieur hiérarchique, l'évêque local, que la formation complémentaire du candidat sera bénéfique à l'Église locale
- Confirmation (ou certificat de préinscription) de l'université/institut prouvant l'admission du candidat au cours/programme choisi

Qui choisit les boursiers sélectionnés ?

Actuellement, le processus de sélection est administré par le Catholic Media Council (CAMECO). La sélection proprement dite est effectuée par un comité de sélection qui attribue les bourses, actuellement composé de représentants de:

- [Dicastère pour la communication](#)
- [Institut de missiologie de missio Aachen,](#)
- [Campagne de communication catholique de l'USCCB,](#)
- [Adveniat,](#)
- [Renovabis.](#)

Combien de personnes ont déjà bénéficié de la bourse ?

Entre 2012 et 2022, 79 personnes (31 femmes et 48 hommes) ont bénéficié de ce fonds.

Existe-t-il un réseau d'anciens élèves du CCSF ?

Nous prévoyons de lancer ce réseau en 2023. Restez connectés à notre site web !

Dois-je parler couramment l'anglais pour postuler à ce programme ?

Non, vous pouvez postuler si votre langue est l'espagnol (Ver convocatoria en español [aquí](#)) ou le français (Voir l'appel en français [ici](#)).

Dois-je envoyer ma demande à votre adresse ou puis-je le faire en ligne ?

Vous pouvez postuler en ligne en envoyant toute la documentation à l'adresse électronique scholarship@cameco.org. Assurez-vous que tous les documents soient transformés en PDF et soient signés.

J'ai d'autres questions. Comment puis-je vous contacter ?

Vous pouvez nous contacter à l'adresse suivante : scholarship@cameco.org.